

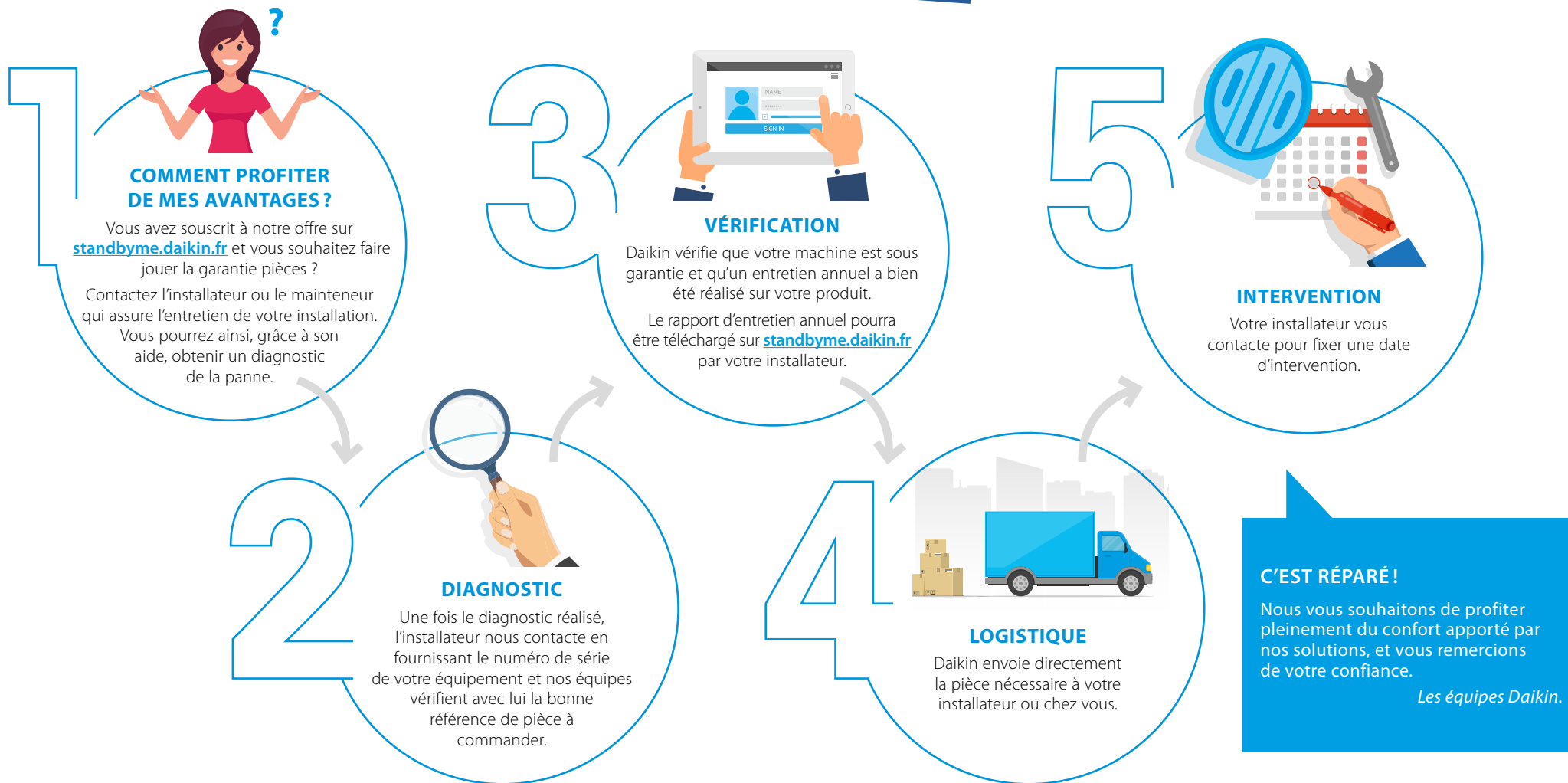
# Profitez de votre pompe à chaleur avec la garantie 10 ans pièces

## COMMENT FONCTIONNE L'OFFRE ?

JUSQU'À  
**10 ANS**  
de **garantie**  
PIÈCES

Daikin s'engage afin de vous garantir le plein usage de votre pompe à chaleur. Grâce à notre offre de garantie 10 ans, vous bénéficiez de davantage de sérénité et d'un investissement sûr et pérenne. Vous vous inscrivez ainsi dans une économie circulaire éco-responsable.

**Vous vous demandez comment fonctionne la garantie 10 ans pièces ? Voici la procédure.**



Pour toutes vos questions, appelez notre service clients au **01 42 42 06 06** ou envoyez un e-mail à [standbyme@daikin.fr](mailto:standbyme@daikin.fr)

**DAIKIN**